

reçu de la circulation
30.1.82.

Télégramme chiffré reçu de Paris le 28 janvier 1882
à 8 h. du soir, déchiffré le lendemain matin, Dimanche 29 janvier.

Président Confédération, Berne

Gambetta et Rouvier viennent de nous
déclarer verbalement qu'ils présenteront lundi aux Chambres
un projet de loi autorisant le Gouvernement à proroger
pour un mois les traités actuels, non seulement vis à vis
des Etats qui ont déjà signé de nouveaux traités, mais
aussi vis à vis de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Espagne.
Ils ne pensent pas que ce projet rencontre des
difficultés, car disent ils, ce serait rompre. Gambetta
a ajouté que ceux qui le remplaceraient suivraient
certainement la même politique commerciale que
lui. Rouvier a dit que son successeur probable serait
Cisard. A l'Elisée on ne peut ou ne veut encore
rien dire sur le nouveau Cabinet ni même sur le nom
de celui qui le formera, tout serait encore dans les pourparlers
préliminaires. Freycinet a eu cet après-midi long entretien
avec Gambetta. Dans cette situation, et vu la certitude que
sa présence n'est pas nécessaire à Paris jusqu'à la constitu-
tion du nouveau Cabinet, et jusqu'à la signature de
la prorogation, M. Droz se décide à partir ce soir pour Berne
(s/g.) Légation Suisse: Kern.



506

Bundesrath vom 30. Juni 1882